

Transport et charges

Assurez-vous que votre chargement est bien arrimé. Vérifiez régulièrement son état. Aucun objet ne doit se détacher ou tomber sur la chaussée. Respectez les normes d'arrimage en vigueur.

Usagers récréatifs

Les déplacements en VHR devraient se limiter aux chemins secondaires.



Sécurité générale

Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire. Assurez-vous que votre véhicule est en bon état et adapté aux conditions.



Facultés affaiblies

La consommation d'alcool ou de drogues est interdite.



La fatigue peut également être un facteur de risque important.



Bris mécanique

En cas de panne, dégagez la chaussée dès que possible. Signalez votre présence et sécurisez les lieux afin d'éviter un accident.

Communication par CB obligatoire

Utilisez le canal indiqué à l'entrée du chemin emprunté.

Annoncez votre position aux panneaux bleus qui vous l'indiquent.

Soyez clair et bref.

Exemple : « KM 32, pick-up en montant sur chemin principal au KM 32. »

Les camionneurs peuvent aussi utiliser une radio FM pour des kilométrages spécifiques.

En cas d'urgence

En cas d'urgence = 911



Numéro de centrale 911 d'Alma : 418 669-5060

Appelez le 911 dès que la situation l'exige.

Donnez des indications précises : nom du chemin, kilométrage, intersection, lac ou numéro de borne d'évacuation.



Bornes d'évacuation

Repérez la borne la plus proche et transmettez son numéro aux services de secours. Cette référence aide à localiser rapidement l'intervention.



Consultez la section Bornes d'évacuation d'urgence sur notre site Web :

En cas d'incendie de forêt



Contactez la SOPFEU : 1 800 463-3389

En cas d'accident :

1. **Immobilisez-vous hors de la voie de circulation**, si cela peut être fait sans danger.
2. **Rendez-vous visible** et sécurisez les lieux.
3. **Ne bloquez jamais** un pont, une courbe, une côte, une barrière ou **un accès d'urgence**.

Portail d'alertes

Envie d'être informé? D'obtenir des renseignements concernant les urgences, travaux et autres événements?



Scannez le code QR et suivez les instructions pour créer votre propre compte. Vous pouvez entrer plusieurs adresses (chalet, commerce, etc.).



Guide pratique

pour les utilisateurs
des chemins forestiers
multiusages

Pour partager la route
en toute sécurité et profiter
pleinement du territoire



Quelques réflexes essentiels

Circuler sur un chemin forestier demande une attention soutenue.

Vous partagez la route avec des véhicules lourds, de la machinerie et différents usagers, dans des conditions qui peuvent changer rapidement. Une simple distraction ou une mauvaise manœuvre peut avoir de graves conséquences.

Respectez toujours les limites de vitesse affichées et ralentissez lorsque l'état du chemin, la météo ou la visibilité l'exigent.

Soyez patient, courtois et prudent.

Vitesse

Respectez la signalisation en tout temps. **La vitesse maximale permise est de 70 km/h sur le chemin principal.** Elle doit être réduite selon les conditions, notamment la visibilité, la poussière et l'état de la chaussée.

Phares

Les phares avant ET arrière doivent être allumés en tout temps, incluant les feux de remorque. Allumez-les manuellement car le mode automatique ne le fait pas.

Partager la route

Véhicules lourds

Un camion a besoin de plus d'espace pour tourner, se croiser et s'immobiliser. Sa charge peut aussi dépasser sa largeur habituelle.



- Gardez la droite et anticipez la rencontre.
- Réduisez votre vitesse, puis immobilisez-vous au besoin dans un endroit visible et sécuritaire.
- Évitez de vous arrêter dans une côte, une courbe ou sur un pont.
- Ne suivez pas un camion de près : vous perdez en visibilité et entrez dans ses angles morts.

Machinerie d'entretien et travaux

À l'approche d'une niveleuse ou d'un chantier, **ralentissez à 30 km/h**, suivez les consignes transmises par radio et attendez d'avoir un contact clair avec l'opérateur avant de poursuivre.

Dépassement

Ne dépassez que lorsque la visibilité, l'espace et la signalisation le permettent. Sur un chemin doté d'une fréquence radio, entrez en communication avec le conducteur du véhicule à dépasser et attendez ses indications. Effectuez la manœuvre sécuritairement.

Ponts et passages étroits

Approchez lentement et vérifiez que la voie est libre. Suivez la signalisation et cédez le passage lorsque requis. La priorité est donnée aux véhicules lourds chargés. **La vitesse maximale sur un pont est de 30 km/h.**

Poussière et neige

Lorsque la poussière ou la neige masque la route, augmentez la distance qui vous sépare du véhicule devant vous. Ralentissez sans manœuvre brusque et attendez les zones d'abat-poussière.

Stationnement

Il est interdit de stationner sur le chemin principal. Utilisez uniquement les zones prévues à cette fin. Laissez toujours la voie, les accès et les aires de retournement dégagés.



Points de dépôt

Vous souhaitez disposer de vos matières résiduelles de façon responsable?



Plusieurs sites de dépôt sont accessibles sur le territoire de la MRC de Maria-Chapdelaine pour vous permettre de recycler et de vous départir de certains déchets en toute conformité.

Consultez la liste des points de dépôt près de chez vous!



LA RÈGLE LA PLUS SIMPLE :

**Si vous n'êtes pas certain d'être vu ou compris, attendez.
Soyez patients!**

*Dépliant conçu par le Comité de sécurité des usagers du chemin forestier R-0257 (Route de Domtar)
révisé le 23 septembre 2026*